



ATE0902

Nos Réf. : 256090/68826/883

**CERTIFICAT ATTESTANT LE RESPECT DES OBLIGATIONS RELATIVES AUX  
CONGES PAYES ET AU CHOMAGE-INTEMPERIES**

*(Article L.2141-2 du code de la commande publique,  
Arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant  
lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution des contrats de la commande publique)*

**Identification de l'entreprise**

Dénomination sociale : EUROVIA POITOU CHARENTES LIMOUSIN  
Adresse ou siège social : 81 AVENUE DU PDT JOHN KENNEDY  
ZI MAGNE  
87016 LIMOGES CEDEX 1  
SIREN : 412395709  
Numéro d'adhérent : 36324F

Je soussigné, Ludovic BENEZIT, Directeur Général de la CNETP, dont l'entreprise relève pour les cotisations obligatoires relatives aux congés payés et au chômage-intempéries, atteste, conformément à l'article L.2141-2 du code de la commande publique, que l'entreprise est en situation régulière vis-à-vis de la caisse à la date de délivrance de ce document :

- en ce qui concerne les déclarations exigibles servant à l'assiette des cotisations de congés payés et des cotisations de chômage-intempéries,
- en ce qui concerne le paiement desdites cotisations exigibles.

A Paris, le 17 septembre 2021

LE DIRECTEUR GENERAL

Ludovic BENEZIT

Le présent certificat ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles il a été établi.